



Santé et bien-être des publics de la protection de l'enfance
3^e journée régionale de formation continue
des acteurs de la **Protection de l'enfance**
12 mai 2016, Salle du Ponant, Pacé

Conduites addictives

Julie Caviggia, coordinatrice Foyer de Kerlann, Quimper, Fondation Massé Trévidy

J'ai été sollicité aujourd'hui pour intervenir sur les conduites addictives. Avant de développer sur la façon dont nous abordons les choses, je voudrais faire une petite parenthèse sur l'intitulé de cette intervention.

J'ai donc simplement cherché :

« L'addiction, ou dépendance, est, au sens phénoménologique, une conduite qui repose sur une envie répétée et irrépressible, en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour s'y soustraire. Le sujet se livre à son addiction malgré la conscience aiguë qu'il a — le plus souvent — d'abus et de perte de sa liberté d'action, ou de leur éventualité. »

Une addiction se manifeste par un phénomène de manque lorsqu'on est privé d'un besoin non vital. Cette addiction est dite grave, si son sevrage entraîne de la violence ou de l'agressivité.

Cette définition envisage donc que la notion d'addiction, de dépendance, aboutit à une extension du très grave (l'héroïne par exemple) à l'anodin (le chocolat). Tout ça pour souligner que le terme d'addiction peut concerner de nombreux domaines...

J'ai donc choisi aujourd'hui de parler principalement de l'alcool et du cannabis car ce sont les produits que nous rencontrons le plus souvent auprès des jeunes que nous accompagnons et sur lesquels nous avons du nous pencher plus particulièrement.

➤ *Ce qui a conduit notre réflexion...*

Je travaillais à l'époque sur un internat mixte d'adolescents, âgés de 14 à 18 ans.

Nous observions qu'il y avait de plus en plus de consommations ou du moins, celle-ci était de plus en plus visible. Y'en avait-il vraiment plus ? Je ne suis pas sûre. N'était-ce pas plutôt la banalisation qu'en faisaient les jeunes qui nous a interpellés ?

En effet, certains jeunes rentraient dans un état second ; la consommation était parlée ouvertement à table en nommant les « exploits » du weekend ; les sanctions posées n'avaient aucun impact...

L'équipe s'est sentie impuissante et démunie face à cela et a trouvé nécessaire de penser cette problématique afin de pouvoir « composer » avec.

Notre chef de service de l'époque souligne l'importance de dire STOP à ce phénomène, dire que l'on n'est pas dupe, que nous ne fermerons pas les yeux et que nous voulons agir. Ainsi, une note de service est affichée dans le hall du foyer sur le panneau d'affichage destiné aux jeunes ainsi que dans le bureau des éducateurs :

La détention, la consommation, le deal de stupéfiants sont interdits, en référence à l'article R5181 du code de santé publique.

Le jeune qui sera surpris au foyer :

- En possession de stupéfiants
- Qui en consommera
- Qui en partagera
- Qui en vendra

Fera l'objet d'un dépôt de plainte systématique au commissariat de Police (Brigade des stupéfiants).

Même s'il fallait mettre un frein à ces conduites, l'équipe n'était pas convaincue par cette solution. Cette note de service provoquait des réactions mais n'apportait pas de réelle réponse. De plus, elle excluait l'alcool, produit licite sur notre territoire mais pas sans conséquences dramatiques sur la santé des jeunes.

➤ *Et finalement, on fait quoi ?*

Nous avons donc été à la rencontre de la Brigade des stupéfiants de Quimper afin de partager nos réflexions avec eux et de réfléchir communément sur cette problématique.

S'en est dégagée la nécessité de faire valoir l'interdit sans pour autant sanctionner à notre niveau.

Désormais, lorsque nous sommes confrontés à une problématique d'addiction (alcool, cannabis), nous établissons une note d'inquiétude concernant le jeune que nous envoyons au substitut du procureur de Quimper. Nous informons le jeune de cette démarche. Ainsi nous lui nommons l'interdit de cette consommation mais surtout nos craintes et inquiétudes. Nous engageons ainsi l'échange autour de la conduite addictive, de ses risques médicaux, sociaux et judiciaires. Il est rare dans les faits que le jeune se saisisse immédiatement de cet espace de parole ; mais il sait qu'il est là, possible, ouvert et qu'il pourra le « ré-ouvrir » au besoin ou envie. Il me semble important de noter qu'il est nécessaire de réactualiser le questionnement au sein de l'équipe pour apporter de la neutralité dans notre accompagnement.

Le but de la démarche est de s'appuyer sur la force du lien, en acceptant la temporalité nécessaire à sa construction, plutôt que de sanctionner.

➤ *Comment travailler, composer, en prenant en compte cette problématique ?*

L'échange avec le jeune nous donne des indices précieux sur le pourquoi de la consommation. Plutôt que diaboliser le produit et sa consommation, il nous semble plus important de mettre en mots pour pouvoir comprendre ce que le jeune recherche, ce que lui apporte le produit. Ainsi nous pourrions tenter de lui apporter d'autres réponses et/ou nous prendrions en compte sa consommation dans notre accompagnement, notre prise en charge.

Plusieurs pistes s'ouvrent à nous :

- Est-ce lié à la **problématique adolescente** ?

A ce désir de s'affronter au risque de briser l'interdit ? À cette recherche d'expériences et de sensations nouvelles ? A cette quête de plaisir, d'adrénaline ? A cette prépondérance de l'agir sur la mise en mots ? A cette envie d'atmosphère conviviale et chaleureuse entre pairs ?

Dernière interrogation mais pas des moindres ; l'envie d'indépendance, d'autonomie, nécessité de passer d'une dépendance à une autre pour grandir ?

- Est-ce un **rapport au festif** ?

Est-ce le plaisir de faire tourner un joint, avec la notion de partage et d'appartenance à un même groupe qui en découle ? Est-ce parce que la consommation est valorisée socialement ? *L'apéritif par exemple, ou la bouteille pour fêter une occasion.* Est-ce la recherche de cet état second qui permet de lever les inhibitions et d'aller plus facilement vers les autres ?

- Est-ce un **rapport plus « maladif », « préoccupant »** ?

Le produit peut alors être utilisé comme un moyen de fuite, un moyen d'oublier et de mettre son mal-être en sourdine. La sensation de bien-être éprouvé peut encourager à recommencer.

Ainsi, comme dans la première piste, il peut être le moyen de trouver des sensations positives mais pas dans les mêmes objectifs ! Dans ce cas-là, le produit sera pris afin de diminuer la souffrance, de calmer la douleur. *Par exemple, à qui n'est-il jamais arrivé de prendre un verre ou une cigarette en rentrant d'une journée de travail pénible ? ☺*

Ce qu'il est important d'observer dans ce cas-là, c'est si la consommation est la source de dérèglements individuels, familiaux et collectifs. Pour cela, il me semble primordial de souligner l'importance du croisement des regards au sein de l'équipe pluridisciplinaire ; notre psychologue ne fait pas de suivi des jeunes. Cependant, il peut se rendre disponible pour des rencontres afin d'affiner l'orientation vers le(s) partenaire(s) adéquat(s).

A travers ces différentes pistes, je voulais souligner l'importance de prendre en compte le mode de consommation et le contexte d'usage du produit, quel qu'il soit.

Le contexte d'usage peut être si différent que la capacité à maîtriser l'usage ne sera pas la même. Autrement dit, ne pourrait-on pas définir l'addiction comme étant la rencontre d'une personnalité, d'un produit et d'un moment donné ?

J'illustrerai mon propos avec deux exemples :

Durant la guerre du Vietnam, de nombreux soldats américains se sont retrouvés accros à l'héroïne. Or, de retour au pays, seule une très petite minorité a continué à consommer. La plupart ont décroché, se sont réintégrés et ont recommencé une vie « normale ». L'usage du produit était donc bien dépendant du contexte dans lequel ces soldats se trouvaient.

Le second exemple, plus provocateur certainement, sera de *faire la comparaison entre un jeune homme dynamique qui sniffe un rail de cocaïne de temps en temps pour se sentir pousser des ailes et un adolescent déscolarisé et isolé socialement qui fume du crack. Est-ce que nous nous inquièterons de la même manière pour chacun d'entre eux ?*

Pourtant, ils consomment le même produit !

➤ *Vers qui se tourner parmi nos partenaires ?*

Le médecin généraliste :

Si la relation avec le jeune est bonne et empreinte de confiance, il peut avoir un rôle de conseil auprès du jeune notamment concernant sa santé physique mais également pour l'orienter au mieux vers un thérapeute ou une institution précise. Souvent, il restera un interlocuteur privilégié par le jeune et pourra centraliser le suivi.

Lorsque la relation est moins établie, il peut être un facilitateur notamment dans la prise de rdv au passage de relais vers un confrère.

La pédiatrie puis l'orientation vers des **services plus spécialisés :**

Face à la souffrance ou la mise en danger de certains jeunes, une hospitalisation est inévitable. Lorsque le jeune est dans des conduites addictives, il rencontre au sein du service de pédiatrie un pédopsychiatre qui le réoriente ensuite vers le service médical le plus adéquate (et où il y a de la place !!). Cela peut être le CMPI, la MTCL, le centre Angela Duval...

Une **hypnothérapeute** : Nous travaillons depuis quelques années en lien avec une hypnothérapeute de Quimper. Sa pratique est différente de celles des psychologues et psychiatres ; les jeunes y sont beaucoup moins réfractaires. Même si à la première séance, une certaine inquiétude est là car le jeune généralement ne connaît pas l'hypnose, elle les rassure, leur explique sa manière de travailler. Il se peut qu'elle nous contacte après certaines séances, non pas pour nous en donner le contenu mais pour expliquer certaines conséquences à l'hypnose pour le jeune : fatigue, angoisse...

L'ANPAA : Anciennement ADI, nous informons les jeunes de son existence. A la demande du jeune, car son adhésion est nécessaire, nous l'y accompagnons. Des rencontres avec infirmières psy et/ou médecin addictologue y sont possibles. Là encore, nous observons que la rencontre est prépondérante et que généralement, les choses se jouent au premier rdv. Si l'accroche ne se fait pas, le jeune n'y retourne pas.

Les différents partenaires avec lesquels nous collaborons n'interviennent pas au sein même du foyer. Cependant, des plaquettes d'informations et leurs coordonnées sont accessibles aux jeunes sur un panneau d'affichage ; cela leur laisse la latitude d'aller vers eux sans que l'équipe soit obligatoirement intermédiaire.

➤ *Tricoter notre accompagnement en prenant en compte la (les) conduite(s) addictive(s) du jeune*

Nous parlions précédemment de mettre en mots le produit et sa consommation. Dans cet échange, dans ce lien, notre rôle éducatif est d'expliquer au jeune la dangerosité de son addiction que ce soit d'un point de vue physique, psychique et les situations à risques dans lesquelles il risque de se retrouver. Il s'agit de lui nommer les dangers.

Outre le dialogue, nous pouvons aussi nous appuyer sur d'autres supports : films, bouquins, témoignages...

Lorsque nous nous rendons compte que la consommation est intrinsèquement liée à la problématique adolescente et à la quête de sensations nouvelles et sources d'adrénaline, nous cherchons avec le jeune une autre source de sensations positives pour lui. Cela peut se retrouver dans la pratique de certains sports plus ou moins à risques, une situation de responsabilité... Cette source de sensations positives peut ensuite l'amener à diminuer voire, à arrêter sa consommation.

Lorsque le jeune est dans une situation de réelle dépendance : outre de l'accompagner vers un ou des partenaires adéquats, nous essayons de l'aider à composer avec sa consommation afin que celle-ci ne fasse pas obstacle direct à ses projets. Il ne s'agit pas de banaliser ni de fermer les yeux, mais de l'aider à concrétiser ses projets afin qu'il prenne davantage confiance en lui.

Je citerai l'exemple d'une jeune fille de 17 ans, qui consommait plusieurs fois par jour du cannabis. Après un long travail de mise en mots sur ses maux, angoisses, son manque de confiance en elle et en les autres... elle parvenait à ne pas fumer de cannabis avant 16h30, fin de sa journée de stage. Elle en retirait une grande fierté...